

BARSAC. Le maire s'est rendu hier à la gendarmerie alors que vendredi des murs étaient tagués

Philippe Meynard porte plainte pour injures



Après les constatations des gendarmes, les murs ont été nettoyés. (Photo A. M.-R.)

Philippe Meynard s'attendait à ce que la fin de cette campagne électorale soit tendue. Depuis quelques jours déjà, sa vie privée, et à l'occasion celle de son entourage familial comme amical, fait l'objet de quelques échos distillés perfidement ici et là, au gré des déplacements politiques. Dans la nuit de vendredi, un nouveau cap a été franchi. Celui de l'injure.

Sur les murs faisant face au stade et à la salle municipale, trois inscriptions injurieuses ont été relevées par les membres de l'équipe municipale. Un lieu qui ne doit rien au hasard, puisque c'est précisément là que dimanche seront installés les deux bureaux de vote de Barsac. Ces tags sont clairement des atteintes à la vie privée du maire. Des courriers anonymes, l'élus Modem en reçoit plusieurs par mois, auxquels il ne prend pas la peine de donner suite. Pas plus qu'il ne s'interpose dans les propos diffamatoires véhiculés par certains blogs. Mais cette fois, « on passe la ligne blanche », proclame Philippe Meynard qui, depuis qu'il a révélé son homosexualité voici plus de dix ans, ne l'a pour autant jamais brandie en étendard.

Atteinte à ses parents

D'un naturel plutôt posé, Philippe Meynard laissait, hier, poindre une colère sourde. Celle d'un fils blessé par les termes employés à l'encontre de ses parents. « Si ça amuse d'écrire à mon sujet, sur ma vie, passe ! Je laisse les habitants de Barsac juges de tout cela. Mais que l'on s'attaque ainsi à mes proches, à mes parents, non ! Ce sont des gens qui n'ont pas à être salis. »

Voilà pourquoi hier, en début d'après-midi, le maire s'est rendu à la gendarmerie de Podensac pour porter plainte contre X pour injures publiques. « J'aurais pu ne rien dire. Mais laisser faire, ça aurait été laisser les choses se banaliser. Je n'ai pas à avoir honte de quoi que ce soit. Et je ne voulais pas que mon silence soit interprété comme de la honte », explique Philippe Meynard.

« Je ne lâcherai rien »

Par cette procédure, le maire entend également adresser un message à le ou les auteurs de ces inscriptions, dont on a peine à croire que les fautes d'orthographe monumentales n'ont pas été faites sciemment. Cet énigmatique 33 720 Crew : 33 720 comme le code postal de la commune et « crew » pour équipage. « Je ne lâcherai rien et ne dévierai pas de ma route. J'ai été élu sur un programme et des objectifs. » Et le maire de conclure poétiquement sur un proverbe africain : « Ce n'est pas le coassement des grenouilles qui empêche l'éléphant de boire. » À méditer.

Auteur : Axelle Maquin-Roy